

Marie-Hélène Ska et Marc Goblet

«Ceux qui nous gouvernent vivent dans une bulle»

LES PHRASES CLÉS

«La rue est l'espace où on peut faire entendre sa voix quand on n'a pas d'autre moyen de se faire entendre.»

«Les travailleurs sont devenus de simples variables d'ajustement, réduits au même niveau que des machines.»

«Des projets de loi qui disparaissent comme par miracle de la table du gouvernement, des amendements sont introduits comme par enchantement par des acteurs qui ne sont ni identifiés ni identifiables.»

«Il n'y a plus aucune réflexion sur le modèle de développement que nous voulons. À part chez les syndicats.»

INTERVIEW

JEAN-PAUL BOMBAERTS

La lutte syndicale a été la cible de nombreuses critiques ces derniers mois. De nombreuses actions syndicales, grèves ou manifestations ont eu lieu sans effet majeur sur la politique gouvernementale. Leurs moyens sont-ils encore adaptés à leurs objectifs?

Nous avons posé la question aux patrons des deux plus grands syndicats de la Belgique, Marie-Hélène Ska pour la CSC et Marc Goblet pour la FGTB. On remarquera qu'entre les deux, il n'y a guère de divergences de vues. Face à un patronat et un gouvernement qui ont la main, les deux grands syndicats ont décidé de faire bloc.

Occuper la rue, bloquer des moyens de transport, mettre des outils de production à l'arrêt, n'est-ce pas devenu contre-productif?

Marc Goblet: Lorsque nous menons des actions, l'accent est mis sur les incidents, ce qui permet d'occulter le fond, à savoir un accord de gouvernement qui s'en prend exclusivement aux travailleurs et aux allocataires sociaux. Même si le mot «concertation» est utilisé 117 fois dans le texte... Nous avons été systématiquement court-circuités par un gouvernement qui n'écoute que lui-même. Il ne faut dès lors pas s'étonner si nos militants descendent dans la rue. Nous ne menons pas ces actions pour embêter les gens.

Marie-Hélène Ska: Je voudrais insister sur deux points. Premièrement, l'action syndicale est toujours le dernier recours lorsqu'on n'arrive pas à se faire entendre. Deuxièmement, la rue appartient à tout le monde. En démocratie, la rue est l'espace où on peut faire entendre sa voix quand on n'a pas d'autre moyen de se faire entendre.

N'y a-t-il pas d'alternatives à de tels modes d'action?

Ska: Nous avons expérimenté un mode d'action alternatif en allant réveiller au petit matin le ministre qui a mis en place le contrôle des chômeurs à domicile. Nous avons été attaqués en diffamation... La question de la légitimité des grèves et manifestations que nous organisons me dérange profondément. Il est vrai que lorsqu'il s'agit de taxer les diamantaires ou de taxer la spéculation financière, on ne

voit personne défiler dans la rue. Par contre, je vois des projets de loi qui disparaissent comme par miracle de la table du gouvernement, des amendements qui sont introduits comme par enchantement par des acteurs qui ne sont ni identifiés ni identifiables. Le mérite de nos actions, c'est qu'elles sont lisibles, claires et transparentes. Nous sommes des interlocuteurs identifiés et identifiables. Et nos actions traduisent avant tout une profonde angoisse dans le chef des travailleurs. Sans les actions que nous menons, le débat public serait dominé par la démagogie et le populisme. Si la démocratie, c'est aller déposer un bulletin de vote dans l'urne une fois tous les quatre ans, alors taisons-nous mais je crains que les réveils seront difficiles. Nous relayons les aspirations des travailleurs, mais aussi des pensionnés, des chômeurs, des exclus et des jeunes. C'est un processus démocratique extrêmement sain.

Est-il possible d'éviter les dérapages?

Goblet: Lorsque nous menons des actions, nous sommes en concertation permanente avec les services de police. Nous veillons avec eux à ce que les choses se déroulent bien. Lors des deux grandes manifestations que nous avons organisées, les incidents ont été le fait de personnes infiltrées. C'est inacceptable de nous rendre responsables de dérapages qui ne sont pas le fait de nos militants et avec lesquels nous n'avons rien à voir.

Ska: Où est la violence exactement? La violence, c'est d'abord celle faite aux travailleurs qui, dans le régime de flexibilité ex-

trême que le gouvernement veut leur imposer, ne savent pas quand ils se lèvent le matin s'ils iront travailler ou pas. La violence, c'est celle faite aux allocataires sociaux chez qui on va vérifier les compteurs d'eau et d'électricité. En face, il y a des familles impliquées dans les Panama Papers à qui ont dit: voulez-vous bien SVP vous mettre en règle? Et qui ont ensuite le culot de contre-attaquer pour atteinte au respect de la vie privée. La violence, elle est dans ce deux poids deux mesures. Notre rôle consiste à transformer l'indignation née de cette situation en revendications collectives.

Goblet: Ce qui me heurte le plus, c'est qu'on ne respecte plus la dignité des travailleurs. Ceux-ci sont devenus de simples variables d'ajustement, réduits au même niveau que des machines. Ceux qui nous gouvernent vivent dans une bulle. Quand ils rendent visite à une entreprise, il s'agit le plus souvent d'entreprises actives dans les hautes technologies. Ont-ils jamais mis le pied dans une carrière ou dans un haut-fourneau? Une fois qu'ils auront accompli cette démarche, ils seront habitués à parler de la vie des travailleurs.

Comment gérer le décrochage entre un fonctionnement dans un cadre national alors que l'économie est mondialisée?

Ska: L'activité économique ne connaît pas de frontières. D'où l'importance de mener une action syndicale qui dépasse le strict cadre belge. En cela, nous nous différencions des politiques qui, eux, ont renoncé à peser sur les politiques économiques. Ils n'ont conservé que la politique fiscale, c'est tout. Il n'y a plus aucune réflexion sur le modèle de développement que nous voulons. La mission première du politique, c'est pourtant de poser la question: quelle société voulons-nous? Il ne le fait plus. Et nous sommes les seuls à pousser encore la réflexion sur ces thèmes. Le dumping social par exemple nous oblige à nous organiser au niveau européen. Et quand on voit dans quelles conditions les gens travaillent dans l'industrie textile du Bangladesh, on

sait qu'on a encore des combats à mener.

Goblet: Le politique est chargé de définir un projet de société. Or une société ne se gère pas comme une entreprise. Une société, c'est ce qui fait le lien entre les gens.

Comment les choses se passent-elles l'étranger? Y a-t-il des exemples à suivre d'un syndicalisme plus moderne et plus efficace?

Goblet: La France, l'Italie, l'Espagne – bref les pays latins – sont dans la même logique que nous. L'Allemagne aussi, mais avec la différence qu'ils pratiquent la cogestion. Nous avons plus de difficultés avec la logique scandinave, le Royaume-Uni et les pays d'Europe de l'Est. Le combat que nous menons sous la houlette de la Confédération européenne des syndicats est très difficile, car chaque pays a sa culture syndicale et ses réalités propres.

On accuse souvent les syndicats d'être arc-boutés sur des positions idéologiques.

Goblet: Je vais vous donner un exemple qui illustre le contraire. Prenons la diminution du temps de travail, que nous revendiquons dans un souci de répartition du travail. On nous rétorque que c'est une position idéologique et qu'il faut au contraire savoir être moderne. Résultat: on ne peut

même pas ouvrir la discussion sur le sujet. Par contre, prendre 14 milliards dans les cotisations sociales pour les distribuer aux actionnaires du Bel 20 sous forme de dividendes, ça, c'est normal. Alors si être moderne, c'est accepter tous les reculs sociaux, je ne serai jamais moderne. Sachez-le bien.

Une récente enquête de Randstad et de la KUL pointe une perception positive des syndicats par les salariés, y compris les non syndiqués. Dans le même temps, un sondage réalisé par Edelman montre que le combat contre le gouvernement est mal perçu par l'opinion. Comment faire la part des choses?

Goblet: Je retiens la perception positive des syndicats auprès de 75% des électeurs francophones et de 60% des électeurs flamands. Nous devons assumer notre rôle de contre-pouvoir. S'il n'y a plus de contre-pouvoirs, c'est la dictature. Même le FMI, qui n'est pas spécialement une organisation de gauche, en convient. Le gouvernement Michel cherche à nous mettre hors-jeu, mais il se trompe et il le paiera tôt ou tard. Nous ne sommes pas là pour défendre notre pré carré. Et je suis las d'être continuellement attaqué sur le pouvoir ou le train de vie des syndicats. Notre vision est noble et sincère. Nous voulons le plein-emploi, nous avons des solutions alternatives aux diktats du gouvernement. Mais on ne nous écoute pas.

Votre action ne se limite pas au monde du travail. Comment comptez-vous élar-

gir votre base vers d'autres publics: monde associatif, jeunes, intérimaires, bénévoles, migrants?

Ska: Nous menons régulièrement des campagnes à l'attention de ces nouveaux publics que le gouvernement tente d'exclure des mouvements collectifs. Lors des discussions que nous avons eues avec les employeurs au sujet du règlement des conflits collectifs, une des exigences patronales était d'exclure les intérimaires du droit à l'action collective. Pour nous, les intérimaires sont des travailleurs comme les autres. On ne peut pas transiger sur une telle question. Cette manière de segmenter le monde du travail est vieille comme le monde. Elle évite en outre de devoir poser les vraies questions. Comme par exemple, le droit pour chacun à un minimum de sécurité d'existence. Pour atteindre ces personnes, nous menons des combats transversaux. Ainsi en 2014 par exemple, nous

avons formulé des revendications sur les services publics, l'emploi et la sécurité sociale. Ce sont par définition des thématiques transversales.

Goblet: Notre organisation travaille sur tous les publics, y compris les sans-papiers et les réfugiés. Ce qui est grave, c'est qu'on stigmatise des catégories de personnes: les chômeurs, les immigrés, les malades, les pensionnés, les handicapés. Nous avons une vision intégrée des choses. En 1993, nous devions expliquer pourquoi les personnes handicapées travaillant dans des entreprises de travail adapté avaient droit à un salaire décent et non à une dringuelle complémentaire à l'allocation d'handicapé. Aujourd'hui, le secteur du travail adapté est pratiquement sur le même pied que les secteurs traditionnels. Ceci illustre à quel point le rôle des syndicats est déterminant.

BLOCAGE AU GROUPE DES DIX LA RÉFORME DU DROIT DE GRÈVE EST EN RADE

Dès son arrivée aux affaires, le gouvernement de Charles Michel s'est donné pour mission de faire avancer une série de dossiers qui visent à brider la puissance des syndicats. Si la voie de la concertation est privilégiée, le gouvernement brandit toutefois la menace de passer en force par la voie législative en cas de blocage persistant. Patrons et syndicats se sont mis autour de la table pour discuter d'une actualisation du fameux **gentlemen's agreement de 2002**. Ce *modus vivendi* fixe ce qui est permis et ce qui ne l'est pas lors d'un conflit social. Le 16 février dernier, les **partenaires sociaux se sont quittés sur un constat d'échec**. Depuis lors,

plus rien. Sans doute faudra-t-il attendre que passent les élections sociales avant une reprise du dialogue. Les deux gros points d'achoppement sont le service minimum et la personnalité juridique des syndicats.

► **Service minimum.** L'accord de gouvernement l'évoque de manière explicite. L'obligation d'assurer un service minimum en cas de grève existe dans bon nombre de pays européens. Cela va d'un dispositif peu contraignant

(comme en France) à une procédure très codifiée (Italie, Espagne). C'est surtout le rail qui est concerné. Comme le dossier est bloqué chez les partenaires sociaux, la N-VA voudrait forcer une solution par la voie parlementaire. Les nationalistes ont déposé un texte qui prévoit qu'en cas de grève, **60% des trains**

devraient rouler pendant l'heure de pointe. En dehors de ces horaires et le week-end, l'obligation passerait à 40%. Un groupe technique au sein de la SNCB avance, lui, un **scénario minimum de 11% de trains sur le réseau et un scénario maximum de 37%**.

► **Personnalité juridique.** Actuellement, les syndicats sont de simples associations de fait, sans personnalité juridique. Cela signifie que **les syndicats ne peuvent**, en cas de dérapage lors d'une manifestation par exemple, **être poursuivis en justice, payer des dommages, des amendes**, etc. Face au peu de progrès engrangés, deux députés Open Vld ont déposé en février 2016 une proposition de loi visant à doter les syndicats de la personnalité juridique.

J.-P.B.

Les 4 grands défis du syndicalisme de demain

À la fois acteurs de changement et défenseurs des droits acquis, les syndicats jouent sur un double registre. Deux experts, Esteban Martínez (ULB) et Kurt Vandaele (European Trade Union Institute), esquissent les contours de la stratégie future du mouvement syndical.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

1 Peut-on se passer des syndicats?

Certains pensent que dans une société dominée par l'individualisme, où l'électorat se caractérise par sa grande volatilité, les syndicats sont devenus superflus. Une thèse que réfute fermement Esteban Martínez, sociologue du travail et chargé de cours à l'ULB: «On ne peut imaginer une société salariale sans

syndicats. Le contrat salarié est un contrat asymétrique en raison du lien de subordination. Le syndicalisme est un moyen de rééquilibrer cette relation. C'est un enjeu de démocratie. La démocratie ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. On ne peut envisager une société sans corps intermédiaires.»

Il constate que le taux d'affiliation des travailleurs en Belgique s'est largement maintenu. De même, la participation des travailleurs aux élections sociales, qu'ils soient affiliés ou pas, est restée très forte, aux alentours de 80%.

Kurt Vandaele, chercheur à la KU Leuven, constate pour sa part que la demande de représentation syndicale est toujours bien présente, même chez les travailleurs qui ne sont pas affiliés à un syndicat. Par contre, la fidélité à un syndicat n'est sans doute plus aussi prononcée. «Certains partis antisystème

peuvent constituer une alternative. On l'a vu en Espagne où le mouvement Podemos s'est positionné comme un concurrent des syndicats qui, eux, se sont retrouvés associés à l'ordre établi.»

2 Quelle est l'efficacité des actions syndicales?

La lutte syndicale a été la cible de nombreuses critiques ces derniers mois. De nombreuses actions syndicales, grèves ou manifestations ont eu lieu sans effet majeur sur la politique gouvernementale. Occuper la rue, bloquer des moyens de transport, mettre des outils de production à l'arrêt, n'est-ce pas devenu contre-productif? «L'efficacité ne se mesure pas sur les résultats immédiats et tangibles après chaque mobilisation», souligne Esteban Martínez.

À ses yeux, l'action syndicale s'inscrit dans le long terme. «Les syndicats sont un

contre-pouvoir. Le véritable pouvoir est entre les mains du gouvernement et des employeurs. L'objectif de la mobilisation syndicale n'est pas de modifier les mesures décidées, mais d'ouvrir des marges de négociation dans la concertation.»

3 Comment repenser certains moyens d'action?

Certaines actions syndicales butent sur l'hostilité du grand public, notamment lorsque les transports sont paralysés.

Kurt Vandaele pense qu'il y a sans doute moyen d'élargir la palette des modes d'action. *«Les syndicats en Belgique sont moins enclins à se remettre en question vu leur situation institutionnelle forte. Le droit de grève n'est certes pas codifié dans la loi mais il s'appuie sur une jurisprudence très élaborée. Dans les pays où le droit de grève est mis sous pression, les syndicats s'appuient sur les droits civils pour organiser des actions citoyennes. Etant aujourd'hui quelque peu marginalisés, vu qu'ils ne disposent pratiquement plus de relais au sein du gouvernement, les syndicats belges pourraient être*

amenés à revoir certains de leurs modes d'action. Surtout si une obligation de service minimum devait venir brider les modes d'action traditionnels.» Aujourd'hui déjà, des rassemblements citoyens et des campagnes de sensibilisation sont utilisés comme alternative aux traditionnelles manifestations et grèves.

4 Comment élargir la base syndicale?

Le syndicalisme belge se caractérise par son caractère inclusif. *«La forte syndicalisation qui prévaut en Belgique offre cette capacité d'intégrer de nouvelles populations dans le mouvement syndical, commente Esteban Martinez. Jeunes, femmes, migrants ou intérimaires sont devenus autant de publics-cibles. Voici quelques années, le non-marchand ne faisait pas partie du système général de la négociation collective. Aujourd'hui, oui. Le même mouvement s'est opéré avec les titresservices. Ceux-ci sont désormais intégrés dans une commission paritaire, avec salaire mini-*

mum, régulation du temps de travail, etc.» Esteban Martinez observe d'ailleurs, lors des congrès syndicaux, une tension permanente entre la logique corporatiste, qui consiste à défendre les affiliés, et un syndicalisme plus inclusif.

Kurt Vandaele constate, lui, que les syndicats pratiquent un délicat exercice d'équilibre entre la préservation d'une position institutionnelle forte, qui découle de la pilierisation sociologique de la société belge, et l'orientation vers de nouveaux publics, c'est-à-dire des gens qui ne s'inscrivent pas dans cette tradition de pilierisation. *«Chez les jeunes, beaucoup ne sont pas affiliés à un syndicat, mais ils sont néanmoins demandeurs d'une représentation au sein de l'entreprise où ils travaillent.»* Il estime par ailleurs qu'il reste une carte à jouer du côté des profils très éduqués et des hauts salaires. *«Pour toucher ce public, il faut miser sur une approche plus horizontale, plus participative en lieu et place de l'ancien modèle hiérarchique.»*